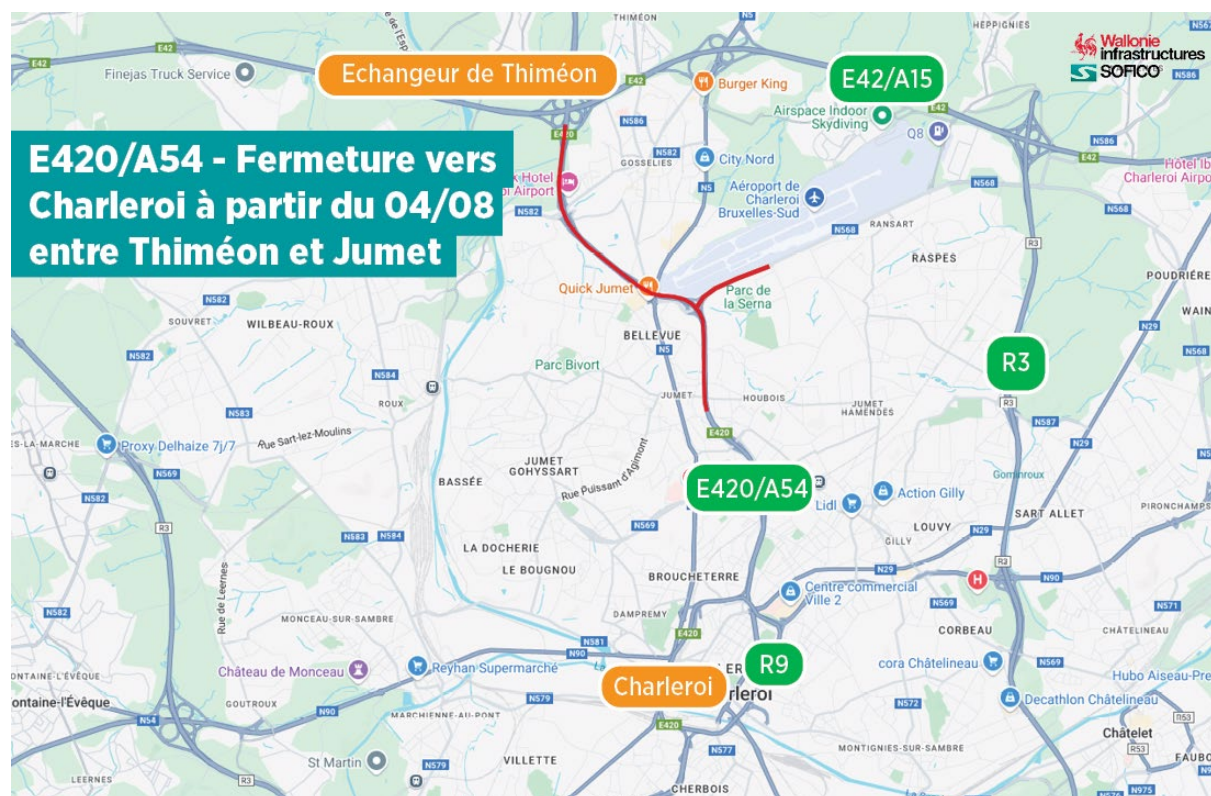


E420/A54 : Réhabilitation des revêtements à hauteur de Jumet

31 juillet 2025

Un chantier visant à réhabiliter les revêtements de l'E420/A54 à hauteur de l'échangeur n°24 « Ransart » et des bretelles de l'échangeur, vers Bruxelles, débutera le 4 août prochain. Des interventions seront également menées sur les ouvrages d'art du tronçon. Ces travaux engendreront la fermeture de l'E420/A54 dans l'autre sens, vers Charleroi, de l'échangeur de Thiméon à Jumet. Les équipes profiteront de la fermeture des bretelles de l'échangeur n°24 « Ransart » pour effectuer un renouvellement des revêtements de la N568 entre l'échangeur et le giratoire croisant l'Allée Centrale du zoning de Jumet (compris), uniquement en direction de Farciennes.



RÉALISATIONS

Ce chantier vise à réhabiliter les revêtements de l'E420/A54 à hauteur de l'échangeur n°24 « Ransart », soit sur environ deux kilomètres, ainsi que des bretelles de l'échangeur, uniquement vers Bruxelles. Il permettra également de remplacer l'étanchéité d'un ouvrage inférieur à l'autoroute et effectuer un peignage préventif sur deux ouvrages supérieurs.

Les revêtements de la N568 seront également renouvelés entre l'échangeur et le giratoire croisant l'Allée Centrale du zoning de Jumet (compris), uniquement en direction de Farciennes.

Les conditions de circulation ont été élaborées en concertation avec les autorités locales et services de secours afin d'assurer la mobilité la plus optimale possible tout en permettant la tenue des travaux.

La circulation, sur l'E420/A54, entre l'échangeur de Thiméon et l'échangeur n°24 « Ransart », en direction de Charleroi, sera totalement interrompue. La circulation, sur l'E420/A54, entre l'échangeur n°24 « Ransart » et l'échangeur de Thiméon, sera uniquement maintenue en direction de Bruxelles, sur deux bandes basculées à contre-sens.

MODIFICATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION

VERS BRUXELLES

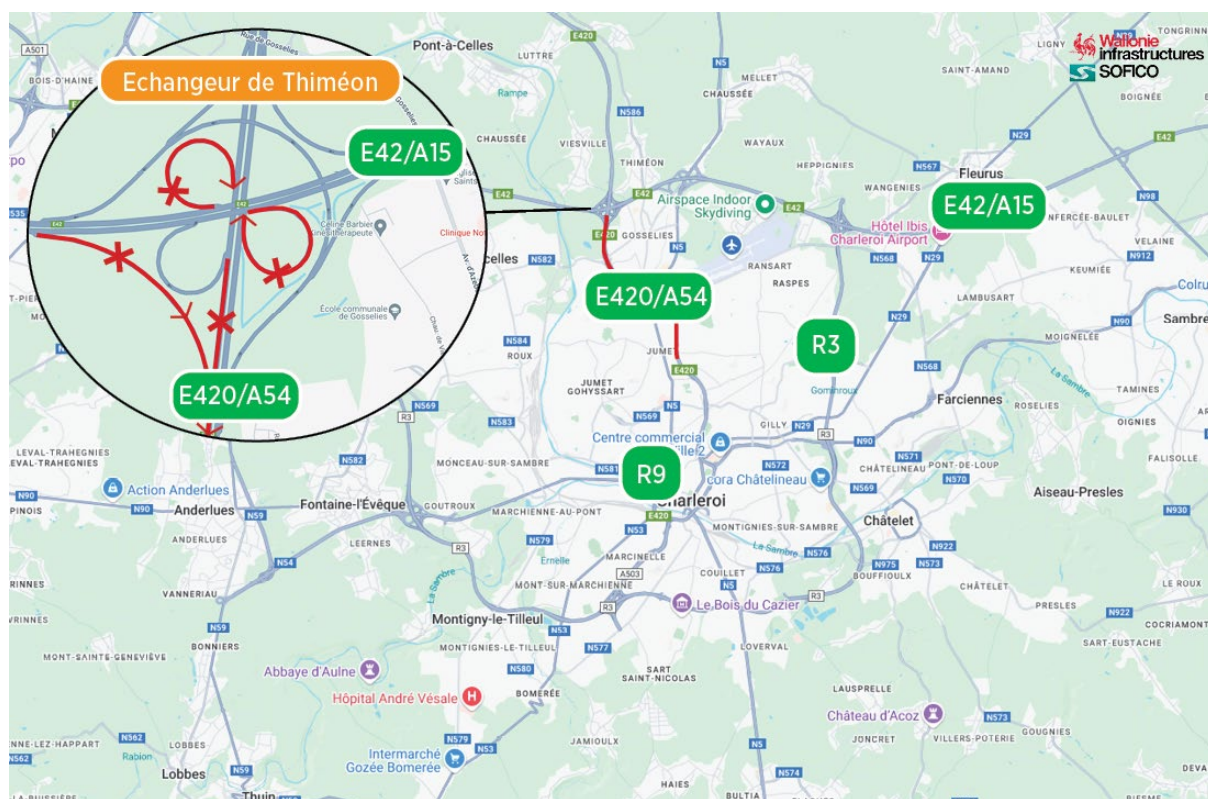
Dès le lundi 4 août et pour environ trois semaines : la circulation, sur l'E420/A54, à hauteur de l'échangeur n°24 « Ransart », en direction de Bruxelles, s'effectuera sur deux bandes basculées à contre-sens, sur les voies accueillant habituellement la circulation vers Charleroi. La vitesse maximale sera limitée à 50 km/h.

Tous les échangeurs de l'E420/A54 resteront accessibles dans ce sens, à l'exception de l'échangeur n°24 « Ransart ».

VERS CHARLEROI

En conséquence du basculement de la circulation, l'E420/A54 sera fermée à la circulation de l'échangeur de Thiméon (E42/A15 – E420/A54) à l'échangeur n°24 « Ransart » (compris), uniquement en direction de Charleroi.

- Les usagers venant de Mons sur l'E42/A15 voulant se diriger vers Charleroi par l'E420/A54 seront invités à reprendre le R3 à l'échangeur de Gouy ;
- Les usagers venant de Namur sur l'E42/A15 voulant se diriger vers Charleroi par l'E420/A54 seront invités à reprendre le R3 à l'échangeur d'Heppignies ;
- Les usagers venant de Nivelles sur l'E420/A54 voulant se diriger vers Charleroi par l'E420/A54 seront invités à reprendre l'E42/A15 soit vers Mons soit vers Namur et reprendre le R3.



Les échangeurs suivants (n°25 « Jumez est » et n°26 « Lodelinsart ») resteront accessibles. L'échangeur n°24 « Ransart » sera fermé.

Par ailleurs, la bretelle connectant l'E42/A15 venant de Mons à l'E420/A54 vers Bruxelles sera fermée pour des raisons de sécurité afin d'éviter des croisements de flux.

- Les usagers venant de Mons sur l'E42/A15 voulant se diriger vers Bruxelles par l'E420/A54 seront préalablement invités à emprunter l'E19/A7 via l'A501. Il sera néanmoins possible de prendre l'E420/A54 en effectuant un demi-tour à l'échangeur Gosselies (via N5).

Les usagers souhaitant gagner l'aéroport de Charleroi sont invités à privilégier l'E42/A15 vers Namur, jusqu'à l'échangeur d'Heppignies et emprunter la sortie Heppignies/Aéroport.

En complément, la circulation, sur la N568/Rue des Fusillés, entre le giratoire Madeleine (N5-N568) et le giratoire N568-Allée Centrale, sera uniquement possible depuis Farciennes vers Madeleine.

- Les usagers souhaitant gagner la N568 vers Farciennes depuis Madeleine (N5) seront invités à emprunter la N5 vers l'E42/A15, emprunter cette autoroute vers Namur via l'échangeur n°16 « Gosselies », quitter l'E42/A15 à hauteur de l'échangeur n°15 « Fleurus » pour rejoindre la N568 via la N29 ;
- Pendant ce chantier, l'accès au zoning de Jumet depuis la N568 venant de Farcienne sera garanti via un passage en berme centrale vers la rue du Philosophe.

Les voies seront libérées pour la rentrée scolaire au plus tard.

Ces chantiers représentent des budgets d'environ €1,4 million HTVA (pour l'A54) et €425.000 HTVA (pour la N568) financés par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Ils seront réalisés en collaboration avec son partenaire technique : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

Ce sont les sociétés Eurovia (A54) et Colas (N568) qui ont été désignées par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !

